

Termes et Conditions

Kokomo Solutions est le propriétaire du produit Kokomo24/7® School Safety Cloud™. Il s'agit d'un fournisseur de solutions SaaS (Software-as-a-Service) basé à Northbrook, Illinois. Kokomo24/7® est un cloud de sécurité avec des solutions de sécurité complètes englobant Safety Cloud™, Incident Gestion (IMS) qui non seulement suit, mais aide également à intervenir les incidents futurs de se produire avec l'utilisation de l'intelligence artificielle. Son IMS est parfaitement intégré au système de signalement anonyme (ARS) qui ingère et vérifie les rapports du public. Ensuite, à la fois IMS et ARS alimenter ses informations collectées dans le système moderne de support du centre des opérations d'urgence (COU) sur mesure pour les établissements d'éducation afin de gérer les urgences en temps réel. This is Kokomo Solutions' general Terms.

1. Entente-cadre de service. Cette commande de service entre le client et Kokomo Solutions, Inc (« Kokomo »). intègre par renvoi le Contrat-cadre de service (l'« Accord ») joint aux présentes en tant qu'annexe A. Le Client accepte l'Accord, et l'accès du Client au Service, tel que décrit dans l'Accord, est en tout temps soumis à l'Accord. Si les conditions de cette commande de service entrent en conflit avec la durée de tout les pièces ou autres pièces jointes aux présentes, y compris, sans s'y limiter, les conditions de la présente commande de service prévaudront.
2. Licences d'utilisateur supplémentaires. Cette commande de service est pour un maximum d'utilisateurs autorisés. Sauf indication contraire dans le tableau des frais engagés ci-dessus, tout utilisateur supplémentaire au-delà de la quantité indiquée dans le tableau des frais engagés (« Utilisateurs supplémentaires ») peut être ajouté par le client sur demande sans frais supplémentaires pour la durée de la durée.
3. Frais et facturation. Kokomo facturera immédiatement au client le montant du prépaiement, et le paiement sera dû dans les quatorze (14) jours civils suivant la date de la facture. Tous les paiements doivent être effectués en dollars américains.
4. Taxes. Tous les paiements requis par cette commande de service excluent toutes les taxes et obligations de vente, de valeur ajoutée, d'utilisation ou autres, que le client doit payer en totalité, à l'exclusion de toute taxe sur le bénéfice net de Kokomo.
5. Référence client. Le Client accepte que Kokomo puisse utiliser le nom et le logo du Client sur le site Web situé à kokomo247.com et dans le but de commercialiser le Service, et d'identifier le Client en tant que client de Kokomo.
6. Entente sur les niveaux de service. Le taux de réponse pour les demandes via le Service sera inférieur à dix (10) secondes quatre-vingt-quinze pour cent (95%) du temps (« Temps de réponse SLA »). Si le SLA de temps de réponse ci-dessus n'est pas rempli, alors le service déclenchera soit (1) un situation de basculement ou (2) escalade à l'équipe d'ingénierie sur appel. Nonobstant toute disposition contraire dans la présente Commande de Service ou l'Accord, tous les recours énoncés dans la présente Section seront les seuls et seuls recours du Client découlant de ou liés à tout manquement de Kokomo au SLA de temps de réponse. Dans le cas où le nombre d'utilisateurs clients dépasse 1 000, Kokomo ne sera pas responsable et le client n'aura droit à aucun recours en vertu du SLA de temps de réponse.

7. Nonobstant toute disposition contraire de l'entente, la présente ordonnance de service renouveler automatiquement. À condition que le Client n'ait pas de violation substantielle de l'Accord ou de la Commande de Service, le Client aura la possibilité de ne pas renouveler cette Commande de Service à la fin de la Durée initiale en fournissant un avis écrit à Kokomo au moins 15 jours avant l'expiration de la Durée initiale de celui-ci.

Vous trouverez ci-dessous nos termes et conditions détaillés décrits dans le contrat-cadre de service.

1. **Portée du service** ○ Comptes et inscription. Pour accéder à la plupart des fonctionnalités du Service, le Client doit s'inscrire pour un compte Kokomo (« Compte »). Le client accepte que les informations qu'il fournit à Kokomo sont et seront exactes et à jour dans tous les aspects matériels à tout moment. Sauf en cas de violation des obligations de Kokomo en vertu des présentes ou des actes ou omissions, le client est seul responsable du maintien de la confidentialité de son Compte et mots de passe de ses utilisateurs, et le client accepte la responsabilité de toutes les activités qui se produisent sous son compte. Si le client a des raisons de croire que son Le compte client n'est plus sécurisé, puis le client accepte d'informer Kokomo dès que possible à support@Kokomo247.com.

Mises à jour du service. Kokomo peut développer et dans un délai commercialement raisonnable à la fin du développement du service, fournir des mises à jour, des mises à niveau,

améliorations, corrections de bogues et solutions de contournement pour le Service sur une base régulière (« Mises à jour »). Les mises à jour sont réputées faire partie du Service et sont incluses sans frais supplémentaires. Services de mise en œuvre. À compter de la date d'entrée en vigueur, Kokomo fournira tous les services de mise en œuvre nécessaires et appropriés pour la configuration, la configuration et la personnalisation appropriées du service pour le client comme indiqué dans la commande de service. En outre, Kokomo accepte de fournir au client et à ses utilisateurs une formation sur l'utilisation du service comme indiqué dans la commande de service. Services de soutien. Pendant la durée, Kokomo répondra rapidement aux demandes d'assistance à la clientèle et corrigera toute défaillance du Service sans erreur ou défaut important ou autrement conformément à ses spécifications publiées et / ou aux exigences du présent Accord et de la Commande de service dans les aspects matériels (« Services de support »). Les services d'assistance de Kokomo ci-dessous incluront, mais sans s'y limiter, Kokomo sera dans un délai commercialement raisonnable rapidement : (i) répondre aux questions sur l'utilisation du Service ; (ii) l'exercice de toutes les activités commerciales des efforts raisonnables pour résoudre les problèmes fonctionnels ou les problèmes signalés par le Client en ce qui concerne le Service ; (iii) faire tous les efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème technique ou problème lié à l'utilisation, à l'exploitation ou à l'exécution de la Service ; et (iv) répondre à d'autres questions et problèmes associés à l'utilisation du Service par les Utilisateurs.

2. **Païement** Facturation et paiement. L'accès au Service ou à certaines fonctionnalités du Service peut maintenant ou à l'avenir nécessiter le paiement de frais tels que des frais d'abonnement (« Frais »). Les frais doivent être indiqués sur une ordonnance de service convenue entre les parties qui décrit ces frais. Kokomo facturera des frais en dollars américains ou toute autre méthode spécifiée dans la commande de service. Sauf disposition contraire des présentes ou de la commande de service, tous les frais ne sont pas remboursables. Kokomo peut ajouter des fonctionnalités au Service sur un aller de l'avant à tout moment et peut facturer des frais supplémentaires à convenir séparément pour ces fonctionnalités supplémentaires si le client choisit par écrit d'utiliser ces fonctionnalités. Kokomo se réserve le droit, sur préavis écrit de 7 jours au client, de modifier les frais facturés pour tout abonnement lors du renouvellement de cet abonnement et en tout état de cause pas plus que l'indice des prix à la consommation d'une année à l'autre. Kokomo facturera le client conformément à la commande de service pertinente. Sauf indication contraire dans la commande de service, les frais facturés sont dus trente (30) jours à compter de la date de facturation. Le client est responsable de maintenir des informations de facturation et de contact complètes et exactes et d'informer Kokomo de toute modification de ces informations. Si le mode de paiement du Client échoue ou si ses comptes sont en souffrance, (a) Le client accepte de payer tous les montants dus à la demande de Kokomo, (b) Kokomo peut percevoir les frais dus en utilisant d'autres mécanismes de recouvrement (y compris la facturation d'autres méthodes de paiement que le client peut avoir dans son dossier auprès de Kokomo), à condition que Kokomo donne un préavis écrit d'au moins dix (10) jours ouvrables au client de cet échec de paiement, (c) Kokomo se réserve le droit de suspendre ou de résilier le compte du client ou l'accès au service, à condition que Kokomo donne un préavis écrit d'au moins dix (10) jours ouvrables au Client de cet échec de paiement, et (d) le Client accepte de payer des frais de retard d'un pour cent et demi (1,5%) par mois, ou les frais maximums autorisés par la loi, selon le moins élevé des deux.

Frais de recouvrement. Dans le cas où le client ne paie pas les frais en souffrance, Kokomo peut renvoyer le (s) compte (s) du client à un tiers pour le recouvrement. Le client accepte que s'il devient nécessaire pour Kokomo de renvoyer les factures du client à un tiers pour le recouvrement, Kokomo facturera des frais de recouvrement au pourcentage maximum autorisé par la loi applicable, mais ne dépassant pas 18%, pour couvrir les coûts internes liés à la collecte que Kokomo a engagés sur ces factures jusqu'à la date à laquelle Kokomo renvoie les factures à ce tiers. Dans la mesure permise par la loi, le Client accepte de payer à Kokomo tous les coûts et frais supplémentaires raisonnables et documentés que Kokomo engage raisonnablement pour collecter les montants impayés sur les factures du Client. Le Client autorise expressément, et consent spécifiquement à permettre, à Kokomo et/ou à ses agences de recouvrement externes, à son avocat externe ou à d'autres agents de contacter le Client dans le cadre de toute question relative aux frais en cours impayés facturés par Kokomo au Client. Le Client accepte que, pour les tentatives de collecter des frais en cours impayés, un tel contact peut être établi à toute adresse postale, numéro de téléphone, numéro de téléphone cellulaire, adresse e-mail ou toute autre adresse électronique que le Client a fournie, ou pourrait à l'avenir fournir, à Kokomo. Le Client accepte et reconnaît que toute adresse e-mail ou toute autre adresse électronique que le Client fournit à Kokomo sont l'adresse privée du Client et ne sont pas accessibles à des tiers non autorisés. Pour les tentatives de percevoir des frais impayés, le Client accepte que, en plus des personnes individuelles qui tentent de communiquer directement avec le Client, tout type de contact décrit ci-dessus peut être fait en utilisant, entre autres méthodes, des messages vocaux préenregistrés ou artificiels livrés par un système de composition téléphonique automatique, des messages électroniques prédéfinis livrés par un système d'envoi automatique, ou tout autre message électronique prédéfini livré par tout autre système de messagerie électronique automatique.

Litiges de paiement. Kokomo n'exercera pas ses droits en vertu de la Section 3.1 (Facturation et paiement) ou 3.2 (Frais de recouvrement) en ce qui concerne les frais qui font l'objet d'un litige raisonnable et de bonne foi et pour lesquels le Client coopère avec diligence pour résoudre le litige.

3. **Licences** Licence de Kokomo au client. Sous réserve du présent Contrat, Kokomo accorde au Client et à ses Utilisateurs une licence résiliable dans le monde entier, non-exclusive, non transférable (sauf autorisation expresse dans les présentes), pour utiliser le Service Données client. Si le client saisît des données client pour le traitement via le service, le client accorde à Kokomo un dans le monde entier, non exclusif, licence libre de redevances, pour la durée du présent Contrat, à ces Données client dans le seul but de fournir le Service au Client conformément au présent Contrat. Kokomo ne vendra ni ne divulguera, maintenant ou à l'avenir, aucune donnée client à un tiers.

4. **Confidentialité et sécurité des données** Définition. Tel qu'il est utilisé dans les présentes, les « renseignements confidentiels » désignent tous les renseignements confidentiels divulgués par une partie (« partie divulgatrice ») à l'autre partie (la « partie destinataire »), qu'ils soient oraux ou écrits, c'est-à-dire désigné comme confidentiel ou qui devrait raisonnablement être compris comme confidentiel compte tenu de la nature des renseignements ou des circonstances de la divulgation. Les informations confidentielles du client doivent inclure les données du client ; Kokomo's Confidential Les informations doivent inclure le Service ; et les informations confidentielles de chaque partie comprendront les termes et conditions du présent accord et de toutes les commandes de service, ainsi que les plans d'affaires et de marketing respectifs de chaque Partie, les renseignements technologiques et techniques, les plans et conceptions de produits et les processus opérationnels divulgués par cette Partie. Exclusions. Cependant, les informations confidentielles (autres que les données client) ne doivent pas inclure d'informations qui (i) sont ou deviennent généralement connues du public sans violation de toute obligation due à la partie divulgatrice, (ii) étaient connues de la partie réceptrice avant leur divulgation par la partie divulgatrice sans violation de toute obligation due à la partie divulgatrice, (iii) est reçu d'un tiers sans violation d'aucune obligation due à la partie divulgatrice, ou (iv) était élaboré indépendamment par la partie réceptrice sans utilisation ou référence aux renseignements confidentiels de la partie divulgatrice, comme en témoignent les dossiers de la Partie réceptrice.

Protection des renseignements confidentiels. Sauf autorisation contraire écrite de la partie divulgatrice, (i) la partie destinataire doit protéger les informations confidentielles de la partie divulgatrice en utilisant le même degré de soin qu'elle utilise pour protéger la confidentialité de ses propres informations confidentielles de même nature (mais en aucun cas moins que des précautions raisonnables), et ne doit pas divulguer ou utiliser tout confidentiel Les informations de la partie divulgatrice à toute fin en dehors de la portée du présent accord, et (ii) la partie destinataire limitera l'accès aux informations confidentielles de la partie divulgatrice à celles de ses employés, sous-traitants et agents qui ont besoin d'un tel accès à des fins conformes au présent accord et qui sont liés par des accords de confidentialité avec la partie destinataire contenant des protections non moins strictes que celles des présentes. La partie réceptrice doit informer rapidement la partie divulgatrice dès qu'elle prend connaissance de tout accès non autorisé, utilisation, ou la divulgation des renseignements confidentiels de la partie divulgatrice.

Divulgence forcée. La partie réceptrice peut divulguer des informations confidentielles de la partie divulgateur si elle est contrainte par la loi de le faire, à condition que la partie réceptrice donne à la partie divulgateur un préavis de cette divulgation forcée (dans la mesure permise par la loi) et une assistance raisonnable, aux frais de la partie divulgateur, si la partie divulgateur souhaite contester la divulgation. Si la partie réceptrice est contrainte par la loi de divulguer les renseignements confidentiels de la partie divulgateur dans le cadre d'une procédure civile à laquelle la partie divulgateur est partie, la partie divulgateur remboursera à la partie réceptrice son coût raisonnable de compilation et de fourniture d'un accès sécurisé à ces renseignements confidentiels.

Retour des données client. À l'expiration ou à la résiliation du présent Accord et autrement à tout moment, Kokomo doit : (a) dans les 30 jours, retourner au Client, dans un format et un média mutuellement convenus entre les Parties, tout ou partie des Données client ; et (b) effacer ou détruire tout ou partie des Données client en la possession ou sous le contrôle de Kokomo, dans chaque cas dans la mesure demandée par le Client.

Aucune licence. À l'exception de ce qui est expressément énoncé dans les présentes, aucune licence ou autre droit sur les informations confidentielles n'est accordé ou implicite par l'une ou l'autre des parties.

Politique de confidentialité. La politique de confidentialité de Kokomo est par la présente incorporée par référence dans le présent Accord et en fait partie intégrante. En cas de conflit ou d'incohérence entre le présent Accord et la Politique de confidentialité de Kokomo, le présent Accord sera contrôlé.

Sécurité des données. Kokomo veillera à ce que son personnel et ses sous-traitants qui ont accès aux Données client utilisent, à tout moment, des mesures de protection administratives, physiques et techniques appropriées pour protéger la sécurité, la confidentialité et l'intégrité du Service et de toutes les Données client (y compris, dans la mesure du possible, l'utilisation du cryptage, la protection par pare-feu, les outils de détection et de prévention des intrusions et les applications de gestion du réseau), le tout conformément aux normes généralement acceptées de l'industrie et aux exigences des lois et règlements applicables en matière de protection des données et de protection de la vie privée. Dans le cas où Kokomo découvre une violation de la sécurité en ce qui concerne les Services ou toute Donnée client (« Violation de la sécurité »), Kokomo doit: (i) informer immédiatement (dans les 24 heures) le client de la violation de la sécurité ; (ii) effectuer une enquête pour connaître la cause de l'atteinte à la sécurité ; (iii) prendre des mesures commercialement raisonnables pour prévenir une telle atteinte à la sécurité à l'avenir ; et (iv) prendre des efforts commercialement raisonnables pour résoudre une telle violation de la sécurité et coopérer pleinement avec le client dans se conformer à toute notification ou à d'autres exigences réglementaires pouvant résulter d'une telle violation de la sécurité.

UTILISATION ACCEPTABLE EN UTILISANT LE SERVICE LE CLIENT S'ENGAGE À NE PAS :

- utiliser le Service à des fins illégales, ou en violation de toute loi locale, étatique, nationale ou internationale, ou autrement pour se livrer à ou promouvoir des activités nuisibles, offensantes, inappropriées, frauduleuses ou trompeuses ;
- utiliser le Service pour violer, ou encourager d'autres personnes à violer, les droits de tiers ;
- importer dans le Service ou collecter des Données client ou tout autre contenu qui est illégal, diffamatoire, diffamatoire ou envahissant la vie privée par le biais des Applications client du Client ou autrement ;
- sans le consentement écrit préalable de Kokomo, vendre, sous-licencier, louer, louer ou autrement transférer l'accès accordé aux présentes au Service ou à tout Matériel autre qu'aux Affiliés, y compris sur une base de temps partagé ou de bureau de service, ou copier, modifier ou distribuer toute partie du Service ; utiliser ou appliquer, directement ou indirectement, le Service de quelque manière que ce soit en concurrence avec les activités de Kokomo.
- utiliser le Service pour violer la sécurité ou l'intégrité de, ou autrement abuser, ou tenter de avoir accès à une application, un dispositif informatique, un système ou un réseau (chacun étant un « Système ») de toute partie, y compris les Systèmes qui se connectent au Service, sauf si cela est nécessaire pour accéder au Service tel que prévu par les présentes ;
- utiliser le Service pour distribuer ou faciliter l'envoi d'e-mails de masse non sollicités ou d'autres messages, promotions ou sollicitations (par exemple, « spam »), y compris la publicité ou autres annonces de quelque nature que ce soit ;
- démonter, décompiler, désosser ou tenter de découvrir la source code du Service ou de toute partie de celui-ci, sauf dans la mesure où une telle activité est expressément autorisée par la loi applicable ;
- interférer intentionnellement avec ou endommager le fonctionnement du Service ou la jouissance de tout utilisateur de celui-ci, y compris en téléchargeant ou en diffusant autrement des virus ou d'autres codes malveillants ; ou
- permettre ou autoriser un tiers à faire l'un des ce qui précède.

5. Terme ; Résiliation ; Interruption et modification du Service.

- Terme. Le présent Accord commence à la date d'entrée en vigueur et se poursuivra en vigueur jusqu'à ce que tous les abonnements accordés conformément au présent Accord ou à une Commande de Service aient expiré ou aient été résiliés. La durée du présent Accord commencera à la date de début spécifiée dans la commande de service applicable et se poursuivra pour la durée d'abonnement qui y est spécifiée (« Durée initiale ») ou la durée d'abonnement de toute commande de service ultérieure conclue entre les parties (« Durée de renouvellement ») (la Durée initiale et la Durée de renouvellement collectivement la « Durée »). Sauf indication contraire dans la commande de service applicable, tous les abonnements seront automatiquement renouvelés pour des conditions de renouvellement supplémentaires égales à la durée expirante, à moins que l'une des parties ne donne à l'autre un avis de non-renouvellement au moins trente (30) jours avant la fin du terme pertinent.
- Résiliation pour un motif valable. Une Partie peut résilier le présent Accord pour un motif valable : (i) sur préavis écrit de trente (30) jours à l'autre Partie d'une violation substantielle si cette la violation reste non corrigée à l'expiration de ce délai, ou (ii) immédiatement si l'autre Partie fait l'objet d'une requête en faillite ou de toute autre procédure relative à l'insolvabilité, à la mise sous séquestre, à la liquidation ou à la cession au profit des créanciers. En cas de résiliation pour un motif valable par le Client, le Client n'aura aucune obligation de payer les Frais couvrant le reste de la durée de tous les abonnements après la date d'entrée en vigueur de la résiliation. Sauf indication contraire dans la commande de service applicable, en cas de résiliation pour un motif valable par Kokomo, le client doit payer tous les frais impayés couvrant le reste de la durée de toutes les commandes de service après la date d'entrée en vigueur de la résiliation. En aucun cas, toute résiliation ne dispensera le Client de l'obligation de payer les Frais payables à Kokomo pour le Service rendu conformément au présent Contrat pour la période précédant la date d'entrée en vigueur de la résiliation.

Résiliation pour des raisons de commodité. Le Client peut résilier le présent Contrat à tout moment, pour raison ou sans raison, sur préavis écrit de trente (30) jours à Kokomo. Sauf indication contraire dans une commande de service applicable, si le client résilie le présent accord conformément à la présente section 7.3, le client ne doit pas être ayant droit à tout remboursement et restera obligé de payer, à titre de dommages-intérêts liquidés et non à titre de pénalité, tous les frais et charges impayés, le cas échéant, non payés d'avance et dus relativement à l'utilisation du Service par le Client au moment de cette résiliation pour le reste de la Durée en vertu de la Commande de Service applicable.

Effet de la résiliation. À l'expiration ou à la résiliation du présent Accord, (i) le droit du Client et des Utilisateurs d'accéder et d'utiliser le Service prendra immédiatement fin, (ii) le Client et ses Utilisateurs cesseront immédiatement toute utilisation du Service, et (iii) chaque partie retournera ou détruira (au choix de l'autre partie) et ne fera plus aucun usage de toute Information confidentielle, matériel, ou d'autres éléments (et toutes les copies de ceux-ci) appartenant à l'autre partie.

Modification du Service. Kokomo se réserve le droit d'apporter des modifications non matérielles au Service à tout moment avec un préavis écrit raisonnable au Client, à condition que ces les modifications ne réduisent pas sensiblement la fonctionnalité du Service. Nous n'aurons aucune responsabilité de quelque manière que ce soit en raison d'une telle modification non importante du Service.

6. Propriété ; Droits de propriété

Le Service est détenu et exploité par Kokomo. Le Service et le Matériel sont protégés par tous les droits de propriété intellectuelle et de propriété pertinents et les lois applicables. À l'exception de toute donnée client, tous les matériaux contenus dans le service sont la propriété de Kokomo ou de notre les concédants de licence tiers. Sauf autorisation expresse de Kokomo, le Client ne peut pas utiliser le Matériel. Kokomo se réserve tous les droits sur les Matériaux qui ne sont pas expressément accordés dans le présent document D'accord. Le Client conserve les droits d'auteur et tous les autres droits de propriété qu'il détient sur les Données Client que le Client importe dans le Service.

- 7. Indemnité** Indemnisation par Kokomo. Kokomo defenderá, indemnizará y eximirá de responsabilidad al Cliente y a sus respectivos funcionarios, directores, socios, empleados, consultores, contratistas, Afiliados, subsidiarias y agentes ("Indemnizados del Cliente") contra cualquier pérdida, daño, costo, responsabilidad o gasto (incluidos los honorarios razonables de abogados) incurridos en relación con reclamaciones, demandas, pleitos o procedimientos ("Reclamaciones") realizadas o presentadas contra cualquier Indemnizado del Cliente por un tercero que surjan o estén relacionadas de alguna manera con: (i) cualquier reclamación de que el uso del Servicio tal y como se contempla en el presente documento infringe o viola la patente, los derechos de autor, el secreto comercial u otra propiedad intelectual o derechos de propiedad de dicho tercero; (ii) la violación por parte de Kokomo de este Acuerdo o de cualquier declaración o garantía a la que se haga referencia en este documento, o cualquier ley o reglamento aplicable; o (iii) la violación por parte de Kokomo de

tout droit de tiers, y compris, sans s'y limiter, tout droit de publicité, de confidentialité, de propriété ou de confidentialité, à condition que le client (a) donne un avis écrit de la réclamation à Kokomo ; (b) donne à Kokomo le contrôle de la défense et du règlement de la réclamation (à condition que Kokomo ne puisse régler aucune réclamation à moins qu'elle ne soit inconditionnelle dégage le Client de toute responsabilité) ; et c) fournit à Kokomo, aux frais de Kokomo, toute l'assistance raisonnable. Kokomo peut, à ses frais : (i) procurer au Client le droit de continuer à utiliser le Service selon les termes du présent Contrat (ii) remplacer ou modifier le Service pour qu'il ne soit pas en infraction sans diminution importante de la fonctionnalité ; ou (iii) si les options précédentes ne sont pas raisonnablement réalisables, résilier la licence du Service contrefait et libérer le Client de toute obligation de payer des Frais pour le reste de la Durée suivant la date d'entrée en vigueur de la résiliation, auquel cas Kokomo émettra rapidement au Client un remboursement au prorata de tous les Frais prépayés mais inutilisés.

Indemnisation par le client. Le Client accepte qu'il est responsable de l'utilisation du Service par le Client et ses utilisateurs, et le Client accepte de défendre, d'indemniser et de décharger kokomo et ses dirigeants, administrateurs, partenaires, les employés, les consultants, les entrepreneurs, les sociétés affiliées, les filiales et les agents (collectivement, les « kokomo Indemnitées ») de et contre toutes les réclamations, responsabilités, les dommages, pertes, coûts et dépenses, y compris les honoraires et coûts raisonnables d'avocat et de comptabilité, encourus dans le cadre de toute réclamation faite ou intentée contre un kokomo Indemnitée par un tiers découlant de ou de quelque manière que ce soit liée à : (i) l'accès, l'utilisation ou l'utilisation alléguée du Service par le Client ou ses Utilisateurs en violation de la présente Section 6 (Utilisation acceptable), (ii) la violation par le Client du présent Contrat ou de toute représentation ou garantie référencée dans les présentes, ou toute loi ou réglementation applicable, (iii) la violation par le Client de tout droit de tiers, y compris, sans s'y limiter, tout Droit de propriété intellectuelle, publicité, confidentialité, droit de propriété ou de confidentialité, ou (iv) tout litige ou problème entre le Client et un tiers (sauf dans la mesure où Kokomo a violé le présent Contrat ou des actes ou omissions négligents ou volontaires) ; à condition que Kokomo (a) donne un avis écrit de la réclamation au client, (b) donne au client le contrôle de la défense et du règlement de la réclamation (à condition que le client ne puisse régler aucune réclamation à moins qu'il ne dégage inconditionnellement Kokomo de toute responsabilité), et (c) fournisse au client, aux frais du client, toute assistance raisonnable.

8. **Garantie ; Avis de non-responsabilité Représentations mutuelles.** Chaque partie déclare et garantit que : (i) elle a le droit de conclure le présent Accord et tout Ordre de service, ce faisant n'interférera pas avec ses obligations contractuelles envers un tiers, et l'Accord ou l'Ordre de service signé constituera une obligation contraignante valide de ce Party, et (ii) il se conformera à toutes les lois applicables, y compris les lois et réglementations applicables en matière de protection des données et de confidentialité, dans l'exécution de ses obligations en vertu de son Accord.

Représentations de Kokomo: Kokomo déclare et garantit en outre que (i) il est le créateur et le propriétaire du Service, ou dispose des licences, droits, consentements ou autorisations nécessaires pour autoriser le Client et ses Utilisateurs à utiliser le Service dans conformément au présent Accord, (ii) il fournira le Service et tous les Services de mise en œuvre et services de soutien d'une manière professionnelle et professionnelle et conformément aux normes généralement acceptées de l'industrie, (iii) il sera maintenir des mesures de sécurité standard de l'industrie pour protéger les données des clients conformément aux exigences de la présente section 5.8 et de toutes les lois applicables, (iv) le service fonctionnera sans défaut ou erreur important et sera substantiellement conforme à la fonctionnalité énoncée dans les présentes, et à toute documentation applicable et spécifications fourni par Kokomo, (v) le Service et les matériaux n'enfreignent pas, ne violent pas ou ne détournent pas tout droit de tiers, y compris tout droit de propriété intellectuelle, droit à la vie privée ou droit de publicité, et (vi) à la meilleure connaissance de Kokomo, le Service et le Matériel ne contiennent pas et ne contiendront pas de virus informatique, de logiciels malveillants, de cheval de Troie, ver, bombe à retardement, porte dérobée, trappe ou autre code malveillant.

Représentations des clients. Le client déclare et garantit en outre que (i) il est le créateur et le propriétaire des Données client, ou a les droits, licences, consentements et autorisations nécessaires pour utiliser et autoriser Kokomo et les utilisateurs de la Service d'utilisation et de distribution des données client si nécessaire pour fournir le service au client comme prévu ci-dessous, et (ii) les données client, et l'utilisation de celles-ci dans avec la fourniture du Service, n'enfreint pas, ne viole pas ou ne détournera pas tout droit de tiers, y compris tout droit d'auteur, marque de commerce, brevet, secret commercial, droit moral, droit à la vie privée, droit de publicité ou tout autre droit de propriété intellectuelle ou de propriété.

Avis de non-responsabilité d'utilisation. Kokomo n'aura aucune responsabilité pour toute réclamation, perte ou dommage dans la mesure causée par des erreurs ou des omissions dans toute information fournie à Kokomo par le Client en relation avec le Service ou toute action prise par Kokomo à la demande du Client. Kokomo n'aura aucune responsabilité pour toute réclamation, perte ou dommage découlant de ou en relation avec l'utilisation par le client ou tout utilisateur de tout matériel, information ou résultat disponible par l'intermédiaire d'un tiers les produits, services, logiciels ou sites Web accessibles à partir de l' Le service. Le Service peut également contenir des liens vers des sites Web de tiers. Ces sites Web liés ne sont pas sous notre contrôle, et nous ne sommes pas responsables de leur contenu. Kokomo se réserve le droit de suspendre immédiatement l'utilisation du Service par le Client ou, à tout moment, de supprimer toutes les Données client, avec un préavis simultané (et à condition que Kokomo s'efforce de fournir un préavis lorsque cela est possible ou autorisé), dans les cas où le défaut de suspendre immédiatement cet accès ou de supprimer ces Données client violerait la loi applicable, ou causer un préjudice matériel et incurable aux droits d'un tiers ou de Kokomo.

Clause de non-responsabilité générale. À l'exception de ce qui est prévu dans le présent Accord ou commande de service, le service est fourni « tel quel » et sur une base « telle que disponible », sans garantie ni condition d'aucune sorte, expresse ou implicite. À l'exception de ce qui est expressément prévu dans le présent Accord ou dans un tel Ordre de service, les entités Kokomo déclinent spécifiquement (mais sans s'y limiter) toute garantie implicite de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, de jouissance paisible ou d'absence de contrefaçon ; et (ii) toute garantie découlant de la conduite générale, de l'utilisation ou du commerce. Sauf disposition contraire dans le présent Accord ou commande de service, le Client assume tous les risques pour tous les dommages pouvant résulter de l'utilisation ou de l'accès du client au service. Le Service n'est pas conçu, destiné ou autorisé à traiter des informations de santé protégées en vertu de la Loi de 1996 sur la portabilité et la responsabilité de l'assurance maladie (« HIPAA »). Lorsque l'utilisation du Service par le Client viole ses propres obligations en vertu de l'HIPPA, le Client doit indemniser et dégager Kokomo de toute responsabilité et son agents, employés, ayants droit de et contre toutes les réclamations, responsabilités, assertions, dommages, pertes, coûts et dépenses, y compris les honoraires d'avocat encourus dans le cadre de toute réclamation faite ou intentée contre Kokomo ou son agents, employés, ayants droit par un tiers découlant de ou liés de quelque manière que ce soit à la non-conformité du Client de l'HIPAA. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion de certaines garanties dans certains les circonstances. Par conséquent, certaines des limitations énoncées ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer.

9. **Limitation de responsabilité** En aucun cas, l'une ou l'autre des Parties n'aura de responsabilité envers l'autre Partie pour tout manque à gagner ou revenus ou pour tout indirect, spécial, accessoire, les dommages indirects, de couverture ou punitifs, quelle qu'en soit la cause, que ce soit dans le cadre d'un contrat, d'un délit (y compris la négligence) ou en vertu de toute autre théorie de la responsabilité, et que la Partie ait été avisée ou non de la possibilité de tels dommages. En aucun cas, la responsabilité globale de l'une ou l'autre des Parties découlant du présent Accord ou liée à celui-ci, que ce soit dans le cadre d'un contrat, d'un délit ou de toute autre théorie de responsabilité, ne dépassera cinq fois (5 fois) le total des Frais payés ou payables en vertu du présent Accord à Kokomo par le client pour l'accès et l'utilisation du Service au cours de la période précédente de douze (12) mois. o Ce qui précède ne limite pas les obligations de paiement du client en vertu des présentes. En outre, nonobstant toute disposition contraire de la présente section 11, il n'y aura aucune limitation quant au type ou au montant de la responsabilité d'une partie pour ce qui suit : (i) les dommages résultant de la violation par une partie de ses obligations de confidentialité ou de sécurité des données en vertu de la section 5 du présent accord, (ii) les dommages résultant de la négligence grave ou de l'inconduite délibérée d'une partie, ou (iii) les obligations d'indemnisation d'une partie en cas de violation de la propriété intellectuelle d'un tiers en vertu des présentes. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion de garanties ou la limitation de responsabilité énoncée dans le présent accord dans certaines circonstances. Par conséquent, certaines des limitations ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer.

10. Loi applicable

Le présent Accord est régi par les lois de l'État de l'Illinois sans égard aux principes de conflit de lois. Dans la mesure où tout procès ou procédure judiciaire est autorisé en vertu des présentes, Le client et Kokomo acceptent de se soumettre à la compétence personnelle et exclusive des tribunaux d'État et des tribunaux fédéraux situés dans l'Illinois dans le but de plaider tous ces litiges.

11. Généralités

- o Intégralité de l'accord. Le présent Accord, ainsi que la Politique de confidentialité, la Commande de Service, les Pièces et tout autre accord expressément incorporé par référence aux présentes, le cas échéant, constituent l'entente et l'accord complets et exclusifs entre le Client et Kokomo concernant l'utilisation et l'accès du Client au Service et, sauf autorisation expresse ci-dessus, ne peuvent être modifiés que par un accord écrit signé par des représentants autorisés des Parties.
- o o Cession. Aucune des Parties ne peut céder l'un de ses droits ou obligations en vertu des présentes, que ce soit par effet de la loi ou autrement, sans le consentement écrit préalable de l'autre Partie (à ne pas refuser de manière déraisonnable). Nonobstant ce qui précède,

l'une ou l'autre des Parties peut céder le présent Accord dans son intégralité (y compris tous les Ordres de service), sans le consentement de l'autre Partie, à sa Société affiliée ou dans le cadre d'une fusion, d'une acquisition, d'une réorganisation d'entreprise ou d'une vente de la totalité ou de la quasi-totalité de ses actifs. Sous réserve de ce qui précède, le présent Accord liera et s'instituera à la faveur du bénéfice des parties, de leurs successeurs respectifs et des ayants droit autorisés.

Données anonymes agrégées. Kokomo may collect aggregate data about Customer's use of the Service that is non-personally identifiable with respect to Customer or any User or individual ("Aggregated Anonymous Data"), and may use and disclose the Aggregated Anonymous Data for the purpose of providing and enhancing the Service. Aggregated Anonymous Data that is derived from Customer Data shall not be considered Customer Data for the purposes of this Agreement. Waiver. Any waiver by a Party of a breach of any provision of this Agreement shall not operate or be construed as a waiver of any subsequent breach of the same or any other provision hereof. All waivers shall be in writing.

En-têtes. L'utilisation d'en-têtes de paragraphe dans le présent Accord est pour des raisons de commodité uniquement et n'aura aucun impact sur l'interprétation de dispositions particulières.

Divisibilité. Dans le cas où une partie du présent Accord est jugée invalide ou inapplicable, la partie inapplicable sera mise en œuvre dans toute la mesure du possible et les parties restantes resteront en vigueur et de plein effet.

Survie. En cas de résiliation du présent Accord, toute disposition qui, de par sa nature ou ses conditions expresses, devrait survivre, survivra à cette résiliation ou expiration.

Avis. Tous les avis fournis par Kokomo en vertu du présent Accord, y compris ceux concernant les modifications apportées au présent Accord, seront donnés : (i) par e-mail ; ou (ii) en postant sur le Service. Tout autre avis ou autre communication requis en vertu des présentes doit être par écrit et sera réputé remis lorsqu'il est livré en personne ou lorsqu'il est envoyé par la poste, par courrier certifié ou enregistré de première classe, affranchissement prépayé, reçu de retour demandé, adressé aux parties à leurs adresses indiquées dans le Ordre de service ou à toute autre adresse dont une partie doit avoir notifié les autres conformément aux dispositions de la présente section 13.8, et doit être réputé effectivement donné sur la première des éventualités de la réception effective ou : (a) livraison personnelle à la partie à aviser, (b), si elle est envoyée par courrier électronique ou par télécopieur (avec confirmation électronique de réception) le jour ouvrable suivant du destinataire, (c) trois (3) jours après ayant été envoyé par courrier recommandé ou certifié, reçu de retour demandé, affranchissement prépayé, ou (d) un (1) jour ouvrable après le dépôt auprès d'un service de messagerie de nuit reconnu à l'échelle nationale, fret prépayé, précisant la livraison le jour ouvrable suivant, avec vérification écrite de la réception »

Force Majeure. Aucune des Parties ne sera responsable en vertu des présentes en raison d'un manquement ou d'un retard dans l'exécution de ses obligations en vertu des présentes (à l'exception du paiement d'argent) en raison d'événements indépendants de la volonté raisonnable de cette Partie, qui peuvent inclure, sans s'y limiter, des attaques par déni de service, des grèves (sauf par ses propres employés), des pénuries, des émeutes, des insurrections, des incendies, des inondations, des tempêtes, explosions, cas de force majeure, guerre, terrorisme, action gouvernementale, conditions de travail, pandémie, les tremblements de terre et les pénuries de matériel (chacun est un « événement de force majeure »). Sur le survenance d'un événement de force majeure, la partie non performante sera dispensée de toute nouvelle exécution de ses obligations effectuées par la force majeure

Événement tant que l'événement se poursuit et que cette Partie continue d'utiliser des efforts commercialement raisonnables pour reprendre le rendement.

Respect des lois. Chaque Partie accepte de se conformer à toutes les lois applicables, y compris les lois américaines sur l'exportation, et les règlements en ce qui concerne ses activités en vertu des présentes.

Relations entre les parties. Aucune disposition du présent accord ne doit être interprétée comme mentant une relation de partenariat, de coentreprise ou d'agence entre les parties. Aucune des parties n'aura le pouvoir de lier l'autre ou d'encourir des obligations à l'autre sans le consentement écrit préalable de cette autre Partie.

- Commentaires. Si le Client ou les Utilisateurs du Client soumettent des suggestions, des idées, des commentaires, des questions ou publient des informations via le Service (« Commentaires »), le Client accorde à Kokomo et à ses Affiliés un droit mondial, non exclusif, libre de redevances, perpétuel et irrévocable d'utiliser (et le plein droit de sous-licencier), de reproduire, de modifier, d'adapter, de publier, de traduire, de créer des œuvres dérivées à partir de ces Commentaires.
- Redressement en equity. Chacune des Parties reconnaît qu'une violation par l'autre Partie de toute disposition du présent Accord relative à la confidentialité ou aux droits de propriété peut causer à la Partie non-violante un préjudice irréparable, pour lequel l'octroi de dommages-intérêts ne constituerait pas une indemnisation adéquate. Par conséquent, la Partie qui n'en a pas violé peut intenter une action pour enjoindre à la Partie en violation de tout acte en violation de ces dispositions, lequel recours sera cumulatif et non exclusif, et une Partie peut demander l'inscription d'une injonction interdisant toute violation ou menace de violation de ces dispositions, l'exécution spécifique ou toute autre réparation équitable pour prévenir la violation ou la menace de violation des obligations de l'autre partie en vertu des présentes, en plus de toute autre réparation à laquelle la Partie non contrevenante peut avoir droit en droit ou en equity.
- Aucun tiers bénéficiaire. Le présent Accord est à l'avantage exclusif des signataires et n'est pas destiné à bénéficier à un tiers.

12. **Contrat de niveau de service (SLA) sur le support** Accord de niveau de service (SLA) sur le support pour les clients qui ont acheté le plan de service Premium de Kokomo - To fournir un fonctionnement fluide et stable lors d'une défaillance critique du système ou d'une catastrophe naturelle, nous fournirons un système de support complet et hiérarchisé 24/7/365. Kokomo fournira un 24/7/365 système de support complet et à plusieurs niveaux composé de

- Utilisateur final : Rapports d'émission dans l'application Kokomo 24/7TM ou par e-mail Centre de soutien :
- E-mail de niveau 1 avec une réponse 24 heures sur 24 : le personnel de support validera ou accusera réception du problème signalé et répondra à l'utilisateur final dans les 24 heures. Un ticket sera généré par notre portail de gestion des services (Hubspot). Communications par e-mail pour commencer à résoudre le problème signalé commencer. Si la tentative de résolution du problème ne se ferme pas dans un délai raisonnable, le ticket est transmis au niveau 2.
- Centre des opérations de service : Appel sortant de la personne en direct de niveau 2 uniquement : le PM technique (chef de projet) ou l'ingénieur organisera un moment pour se rencontrer lors d'une réunion en ligne ou organiser un appel à l'utilisateur final pour résoudre les problèmes. Si le ticket n'est pas résolu dans un délai raisonnable, le ticket est transmis au niveau 3 via l'ingénieur de niveau 2.
- L'ingénieur de niveau 3 interagit avec le support de niveau 2 : Les ingénieurs de niveau 3 seront impliqués dans l'effort continu de résolution avec l'ingénieur de niveau 2. Gestion : agrégation des questions et examen mensuel